



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 71747

Texte de la question

Mme Martine Faure attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la crise du recrutement de la médecine scolaire en France. On compte aujourd'hui 1 100 médecins scolaires pour 12 millions d'élèves, soit un pour 10 000. 263 postes sont aujourd'hui vacants, faute de candidats au concours de recrutement des médecins de l'éducation nationale. Certains départements accusent de cruels manques : on peut parfois compter un médecin pour 16 000 élèves, quand les textes en recommandent un pour 5 000, voire un pour 3 000 en zone d'éducation prioritaire. Dans certains territoires, il n'y a même aucun médecin scolaire. Par ailleurs, la moitié des médecins scolaires aujourd'hui en activité devront partir à la retraite dans cinq ans, sans que la profession puisse se renouveler dans de bonnes conditions. Manque de reconnaissance du métier, conditions d'exercice détériorées, salaires parmi les plus bas de la fonction publique médicale... Plusieurs facteurs expliquent cette désaffection. Les médecins scolaires ne peuvent plus assurer correctement leurs missions de base, ce qui altère le suivi des enfants et des jeunes (bilan des six ans, visites des stagiaires en milieu professionnel, actions de prévention...) alors même que de plus en plus de maladies comme l'obésité, la tuberculose ou l'asthme se développent dans les milieux défavorisés. 440 000 enfants sont tombés dans la précarité en France à la suite de la crise de 2008, selon un rapport du fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). La médecine scolaire constitue donc un service public plus que nécessaire qui a besoin d'être réformé et soutenu par l'État, dans un souci de protection de nos jeunes concitoyens les plus fragiles. Les syndicats s'inquiètent fortement de n'avoir reçu à ce sujet aucun signal du Gouvernement depuis 2012. Aussi elle lui demande de lui indiquer quels moyens elle entend mettre en place afin de pallier ces dysfonctionnements.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Faure](#)

Circonscription : Gironde (12^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71747

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10634

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)